

Une riche soirée à la grotte de l'Echelette

Après la redécouverte du petit Rhinolophe au début de l'année dans sa torpeur hivernale, l'équipe du CCO a poussé les recherches pour mieux connaître les chauves-souris qui fréquentent cet endroit. Ainsi, cet automne, deux séries de captures ont été programmées, dont une avec la présence d'une classe de l'école primaire de Renan (Mme Perrinjacquet), venue découvrir de plus près le monde des chiroptères.

A la fin de l'été, les chauves-souris commencent à faire leur réserve pour passer l'hiver. C'est aussi à cette période que la plupart des espèces s'accouple. Ainsi, des inventaires à cet période permet de rencontrer beaucoup de chauves-souris venues trouver un(e) voir plusieurs partenaires pour se reproduire, mais aussi venues prospecter un logis où dormir bien au calme durant la saison morte.



Suspense avant la sortie du pochon d'une chauve-souris venant d'être capturée à l'entrée de la grotte (Photo K. Hasler).

Les animaux sont ainsi capturés au filet par les chiroptérologues avant d'être auscultés pour déterminer l'espèce, l'âge, le sexe et la condition physiologique de chacun individu. Après la pesée, les chauves-souris sont relâchées saines et sauvées. A noter que cette manipulation est l'affaire des spécialistes puisqu'elle nécessite une autorisation cantonale.

Ces deux inventaires furent riches en découverte, puisque 7 espèces ont pu être inventoriées; l'Oreillard brun, le Grand Murin, le Murin de natterer, la Pipistrelle commune, le Murin de daubenton, le Murin à moustache et la Sérotine boréale, cette dernière ayant pris la fuite avant de pouvoir être examinée en détail !

Avec la présence du petit Rhinolophe, cette grotte est donc la plus riche du Jura bernois, mais les autres cavités ont été peu étudiées jusqu'à présent et réservent sans doute des surprises ! Une attention particulière devra néanmoins être prise afin d'éviter des déplacements dommageables (feu devant et dans la grotte, visite en période hivernale,...).

Activité marquante dans le Jura bernois en 2011

Echos du terrain

- Mi-juin-
Mi-juillet Contrôle des colonies, en particulier celles dont nous suivons le climat du gîte (Courtelary, Tramelan et Tavannes), ainsi que sur le Plateau de Diesse et dans le Haut Vallon de St-Imier.
- 5 juillet Passeport-vacances, Plateau de Diesse.
- mai - août Mesure de la température et de l'humidité dans 3 gîtes de Sérotine boréale
- 26 août Suite à la météo catastrophique (alerte niveau 4 par météo suisse!) la Nuit de la chauve-souris a dû être annulée pour la deuxième année consécutive.
- Septembre-
Octobre Contrôle du gouffre du Creux-d'Entier (Bellelay), de la grotte de l'Echelette (Sonvilier), du Creux Poulin (Saicourt) ainsi que de la grotte de Douane (Douanne).
- Novembre-
Décembre Contrôle de cavité du Creux de Glace (Courtelary), de la grotte Bleue (Renan) et de la grotte de l'Echelette (Sonvilier)

Les personnes intéressées à participer à l'une de ces sorties peuvent nous contacter au numéro de téléphone 032 487 55 14

Vous pouvez en tout temps visiter notre site : www.bureau-natura.ch ! La rubrique Chauves-souris vous offre la possibilité de voir les espèces courantes de la région et des infos générales.

CENTRE D'INFORMATION ET DE PROTECTION DES CHAUVES-SOURIS DU JURA BERNOIS
c/o Christophe Brossard, Bureau NATURA, 2722 LES REUSSILLES Tel. 032 / 487 55 14 e-mail : chauves-souris@bureau-natura.ch

Sous l'égide du Centre de Coordination Ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, Muséum d'histoire naturelle, case postale 6434, 1211 Genève 6 (tél. 022/418 63 47)

Représentant officiel de l'Inspection cantonale bernoise de protection de la nature du canton de Berne pour les chauves-souris.

Sérotine26.pub

La Sérotine



Changements en vue

Amis(es) des chauves-souris,

Le Centre d'information assume une part prépondérante de la protection des chauves-souris depuis 1988 dans le Jura bernois. Il était jusqu'alors financé conjointement par le canton de Berne et par le CCO¹, et a constitué tout au long de ces années un centre d'information et d'étude privilégié.

Malheureusement, à partir de 2012 et pour des raisons financières, les montants consacrés par le canton de Berne à la protection des chauves-souris vont baisser considérablement. De ce fait, et malgré d'importants efforts, nous devons abandonner de nombreuses tâches que nous accomplissions jusqu'ici. Sur demande du canton, les moyens disponibles seront concentrés sur les conseils aux services cantonaux et sur la protection des sites prioritaires. Un site internet (pour l'instant en allemand, voir <http://www.fledermaus-be.ch/>) sera exploité et il est prévu d'assurer un suivi minimal de certaines colonies grâce aux collaborateurs bénévoles.

Le canton ne soutiendra par contre plus l'information directe du public (téléphone, interventions sur site, Nuit des chauves-souris, conférences et excursions, journal « La Sérotine »), les soins aux chauves-souris blessées ni le suivi des populations.

L'organisation concrète pour 2012 n'est pas encore réglée dans les détails, mais le bureau Natura essayera, dans la mesure de ses moyens, de limiter les désagréments pour la population. Vous en apprendrez plus sur quelques conséquences concrètes dans l'interview de la page suivante.

Et la Sérotine me direz-vous ? Jusqu'à présent, les dons/abonnements ne permettaient pas de couvrir l'ensemble des frais de ré-



daction d'impression et d'envoi. Nous allons cependant tenter de poursuivre cette aventure, avec votre assistance, en 2012, et ferons le bilan dans une année. Nous vous encourageons donc à faire bon accueil au bulletin de versement ci-joint !

Notre enthousiasme inchangé pour les chauves-souris demeure et, bien que de manière plus limitée, nous espérons pouvoir poursuivre nos activités en 2012.

Nous nous tournerons ainsi avec confiance vers cette nouvelle année pleine de défis après avoir refait un plein d'énergie durant ces fêtes de fin d'année.

En attendant, je vous souhaite une agréable lecture.

Christophe Brossard

¹ Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris, Genève.

Photo Natura: Oreillard (P. auritus)

E D I T O R I A L

Brèves

Nouvelle organisation de la protection des chauves-souris dans le canton de Berne

Dès le premier janvier 2012, la protection des chauves-souris et les prestations fournies à la population vont changer. Nous tentons de faire le point ci-dessous sous la forme de questions-réponses, sur les changements prévus.

La Sérotine: La protection des chauves-souris a une longue histoire dans le canton de Berne; l'organisation actuelle remonte à 2004 et semblait fonctionner de manière satisfaisante. Pourquoi changer ?

Réponse: Malheureusement, les restrictions budgétaires touchent le canton de Berne et également le domaine de la protection de la nature. Des économies doivent donc être faites et les chauves-souris doivent également y contribuer, bien que le canton reste conscient de l'importance d'une protection efficace de ces animaux.

LS: Quels seront les principaux changements visibles, pour le simple citoyen ou pour le personnel d'une administration communale ?

Réponse: le principal changement consistera dans la disparition de la ligne téléphonique à laquelle on pouvait s'adresser (presque) en tout temps et qui fournissait des renseignements très utiles à tout un chacun. Il arrivait également qu'un responsable se déplace sur le terrain pour régler un cas plus délicat ou tout simplement pour prendre en charge des animaux qui s'étaient introduits dans un appartement. Ce ne sera plus le cas.

LS: Y aura-t-il toujours une personne déléguée pour le Jura bernois ?

Réponse: Oui, une personne continuera de s'occuper de cette région, quoique de manière beaucoup moins intense.

LS: J'ai trouvé une chauve-souris, dans la rue, qui ne peut pas voler. A qui dois-je m'adresser ?

Réponse: Il n'y a plus de service s'occupant de ces animaux dans le Jura bernois. Le site internet <http://www.fledermaus-be.ch/> donne des indications utiles sur la manière de procéder.

LS: Jusqu'à présent, les personnes ayant des chauves-souris chez elles étaient invitées à les annoncer. Ce n'est donc plus le cas ?

Réponse: Les moyens à disposition ne permettront plus de répondre à ces appels.

LS: J'ai des chauves-souris chez moi et j'aimerais effectuer des travaux de rénovation. Comment est-ce que je dois procéder ?

Réponse: Les propriétaires de maisons abritant des colonies connues d'espèces prioritaires pourront continuer de bénéficier de conseils lors de rénovation. Pour les autres, le site internet mentionné ci-dessus peut être consulté.

LS: Je suis secrétaire communal. Que dois-je faire si une personne a des chauves-souris chez elle et qu'elle souhaite s'en



débarrasser ?

Réponse: Les chauves-souris sont toutes protégées par la loi. Il est donc interdit de les tuer ou de leur faire du mal. Cette interdiction vaut également pour leurs gîtes.

LS: Est-ce qu'il y aura encore une nuit des chauves-souris dans le canton de Berne en 2012 ?

Réponse: Pour l'instant, il n'est pas prévu de nuit des chauves-souris en 2012. Il est cependant possible que quelque chose soit organisé par des bénévoles.

Commentaires : Le bureau Natura héberge depuis près de 25 ans les activités du centre régional d'information et de protection des chauves-souris du Jura bernois, d'abord sous la responsabilité de Yves Leuzinger, puis depuis quelques années sous celle de Christophe Brossard. C'est vers lui qu'ont convergé jusqu'à présent les appels téléphoniques.

Le bureau est fortement intégré au niveau régional et entretient des rapports étroits avec les communes et la population. En outre, pour des raisons historiques, la protection des chauves-souris lui tient particulièrement à cœur. C'est pourquoi il a décidé d'offrir, à ses frais, le **maintien de la « permanence » téléphonique**, dans un premier temps pour 2012, et vous continuerez d'avoir pour interlocuteur Christophe Brossard. Les déplacements sur le terrain seront par contre exceptionnels. La situation sera réévaluée à la fin 2012.

Cet été, les Sérotines boréales ont eu chaud !

... Contrôle de la température à l'intérieur des gîtes de reproduction (suite)

Comme vous avez pu le lire dans la dernière Sérotine, nous avons voulu en savoir plus sur la température des gîtes de Sérotines boréale (*Eptesicus nilssonii*) situés dans les toitures. Ainsi, entre mai et août (-octobre) des capteurs de température ont permis de récolter des données intéressantes dans trois gîtes différents (Tavannes, Courtelary et Tramelan) et pour chacun d'eux, dans quatre endroits différents (faîte et entre-toit (principal emplacement des animaux), combles (emplacement potentiel des animaux), extérieur (témoin).

Les premiers résultats sont arrivés et, à l'évidence, les chauves-souris ont eu bien chaud cet été. En effet, dans deux des gîtes, dont celui de Tavannes (en photo) la température des combles est montée jusqu'à 37°C le 27 juin durant la période d'élevage des jeunes. Plus encore, la température a atteint 59.6°C sous les tuiles faîtières du gîte de Tramelan! Comment les animaux font-ils pour résister à ces températures? Est-ce normal? Entre autre, cette canicule s'accompagne d'une très forte baisse de l'humidité relative, pouvant entraîner un risque de dessiccation des animaux, surtout des jeunes. Nous ignorons la réaction des animaux à ces conditions: recherche d'un endroit plus clément dans le toit (dans le pan Nord, par exemple)? Evacuation de la maison et recherche d'un autre gîte? Survie sur place? Nous avons toutefois observé qu'il arrive que des chauves-souris se « perdent » dans les corridors des bâtiments ou même déjà observé des jeunes tomber depuis la toiture.

A l'inverse, les toitures ont bien rempli le rôle protecteur contre le froid, avec une température dépassant toujours d'au moins 2°C à 3°C la température extérieure. Bien agréable, d'être au « chaud » à 9°C sous une tuile faîtière alors que dehors la température est tombée à 2°C. Surtout si cela se passe début juin lorsque les jeunes viennent de naître et qu'ils sont encore tous nus! Heureusement tout de même que les petits se tiennent aussi chauds entre eux pendant que les mères vont chas-



Capteur thermique et d'humidité placé à l'intérieur des combles de l'Hôtel de Ville de Tavannes. La température a atteint 37°C, le 27 juin à 15h00. (Photo CCO-JB)

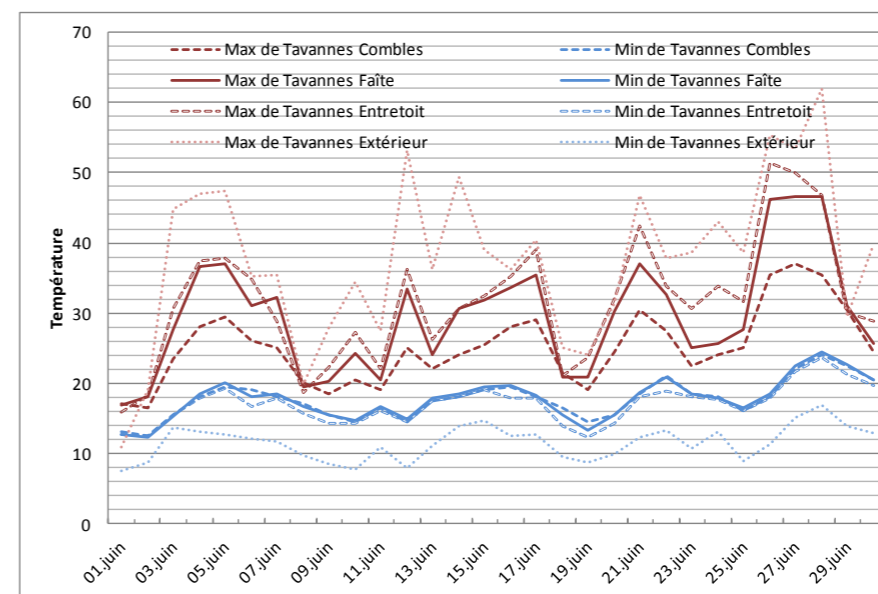
ser la nuit, mais surtout que ces épisodes frais ne durent pas trop longtemps.

Par ailleurs, une nette différence a été observée dans un des bâtiments dont les combles ont été isolés: inertie thermique plus faible, amplitude thermique plus forte et températures moins contrastées entre les quatre endroits. Avantage ou inconvénient pour le développement des jeunes?

Malheureusement, nous n'avons pas pu observer directement les animaux pour mieux savoir comment les chauves-souris réagissent à ces différentes températures. Cependant, il est probable que la possibilité de disposer de plusieurs endroits avec des températures différentes constitue un avantage pour les animaux. Ainsi, le faite et l'entre-toit seraient occupés la plupart du temps pour bénéficier du réchauffement diurne, alors que les combles constitueraient un refuge durant les période de canicules.

De nombreuses inconnues subsistent encore. Ces gîtes sont-ils représentatifs et optimaux ? Quelles différences interannuelles peut-on observer? Quelles sont les températures limites? Quelles sont les impacts directs sur la dynamique des populations?

Des réponses à ces questions sont indispensables et vont acquérir une importance grandissante avec les programmes d'isolation des bâtiments, afin de pouvoir proposer des aménagements optimaux également pour les chauves-souris.



Température maximale et minimale journalière du gîte de Tavannes durant le mois de Juin aux quatre emplacements (comble, faîte, entre-toit, extérieur).



Sérotine boréale